

Etude de thermographie aérienne : Kit de communication

Évaluez gratuitement les déperditions de chaleur de votre logement grâce à l'étude lancée par votre Communauté de communes

Le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) vise à planifier l'action du territoire communautaire pour réduire ses émissions de gaz à effet de serre et s'adapter aux effets du changement climatique autour de quelques grands axes :

- la rénovation du bâti existant,
- le renforcement de l'attractivité des transports en commun,
- le développement des circuits courts de marchandises,
- le développement des consommations locales et responsables,
- la formation professionnelle des jeunes du territoire,
- le développement du solaire et l'utilisation de la biomasse pour développer l'utilisation des énergies renouvelables sur le territoire.

La crise sanitaire que nous traversons a bousculé nos habitudes de consommation et a conduit à une augmentation significative du coût de l'énergie. La meilleure façon de préserver le portefeuille des ménages et la planète est de travailler sur la question de l'isolation thermique.

Pour répondre à cet objectif, les opérations de thermographie aérienne vont permettre de démontrer la déperdition thermique des toitures et de tout bâtiment à usage d'habitation, commercial, industriel et des bâtiments publics afin de sensibiliser la population, les acteurs publics et privés, sur les déperditions de chaleur et sur les problématiques d'isolation thermique.

Cette opération se déroulera sur notre territoire communautaire en 4 phases :

Phase 1 : Préparation de la mission, communication, survol du territoire et acquisition des données

La thermographie au-dessus du territoire communautaire sera réalisée en 4 vols pour une durée de 18 heures. Une réunion de lancement sera organisée sur le territoire avant tout survol des communes.

- Altitude de vol : 600 m
- Créneau de vol : entre 20h et 2h.
- Début des vols : Janvier 2022

Le matériel de pointe utilisé permet, à distance, de déceler les fuites qui sont les principales causes des comportements énergivores et de la dégradation de l'habitat.

Phase 2 : Traitement des données et restitutions cartographiques sur le territoire

Cette phase dure environ 3 mois et permettra la réalisation de rendus cartographiques qui seront intégrés dans un Système d'Information Géographique (SIG). Le SIG est un domaine de technologie de l'information de plus en plus utilisé dans l'élaboration des politiques gouvernementales, en particulier pour la planification et la gestion de l'environnement.



Phase 3 : Interprétation des données et transfert de compétences sur le territoire

Une formation sera délivrée aux acteurs en charge de ces questions avant une présentation au grand public. Des documents de restitution personnalisés « Ma maison vue du Ciel » seront distribués gratuitement aux habitants qui le souhaitent.

Phase 4 : Valorisation et diffusion de la thermographie aérienne sur le territoire

Des réunions de restitution ouvertes au grand public seront organisées mais également des permanences dans les locaux de la Communauté de communes. De nombreux supports de communication et de restitution seront disponibles sur le territoire et consultables en ligne.

Le Plan Climat, c'est l'affaire de tous et la Communauté de communes Val de Cher Controis est pleinement mobilisée sur ces enjeux environnementaux.